

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE B2B

## YOMBZ

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente encadrent les prestations de services proposées par YOMBZ dans le cadre d'activités de conseil, de diagnostic stratégique, d'accompagnement sur mesure et de missions terrain liées notamment aux enjeux de structuration, d'expansion, de développement, d'implantation, de partenariat, de co-investissement et d'enjeux interculturels Europe-Afrique.

Les prestations proposées comprennent notamment :

- des diagnostics stratégiques ;
- des diagnostics complémentaires ;
- des missions stratégiques sur mesure ;
- des accompagnements terrain ;
- des prestations de cadrage et d'analyse documentaire ;
- des restitutions stratégiques et recommandations associées.

### 2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent exclusivement aux relations commerciales entre YOMBZ et tout client professionnel, entreprise, institution, organisation ou structure agissant dans le cadre de son activité professionnelle.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

### 3. Nature des prestations

Les diagnostics stratégiques proposés par YOMBZ constituent des prestations intellectuelles autonomes pouvant être sollicitées de manière ponctuelle ou récurrente selon les besoins du client.

Le client peut :

- commander un diagnostic unique ;
- recevoir un document de restitution structuré comprenant l'analyse, la synthèse et les recommandations stratégiques associées ;
- décider de ne pas poursuivre au-delà de cette phase.

Le diagnostic constitue une prestation autonome indépendante de toute mission complémentaire.

Le client peut également solliciter plusieurs diagnostics distincts portant notamment sur :

- différents territoires ;

- différentes problématiques ;
- différentes phases de développement ;
- différents enjeux stratégiques ;
- différents enjeux de partenariat.

**Toute mission stratégique sur mesure ou accompagnement terrain suppose la réalisation préalable d'un diagnostic stratégique effectué ou validé par YOMBZ.**

**Les prestations proposées par YOMBZ sont soumises à une obligation de moyens et non à une obligation de résultat.**

#### **4. Déroulement des diagnostics**

Le diagnostic stratégique peut comprendre notamment :

- un rendez-vous de cadrage ;
- un questionnaire de cadrage ;
- une phase de transmission documentaire ;
- une phase d'immersion stratégique ;
- une analyse documentaire ;
- une restitution structurée ;
- des recommandations stratégiques.

Le règlement intégral du diagnostic déclenche officiellement le démarrage de la mission ainsi que la planification de la phase d'immersion stratégique.

Le questionnaire de cadrage complété ainsi que les documents nécessaires au bon déroulement de la mission doivent être transmis avant l'entretien d'immersion stratégique.

La phase d'immersion stratégique peut être réalisée en présentiel ou à distance selon le contexte de mission, dans une durée maximale de 90 minutes.

La restitution du diagnostic est généralement transmise sous un délai de sept (7) jours ouvrés à compter de la réception complète des éléments nécessaires à l'analyse.

À l'issue de la restitution, une réunion complémentaire à distance, dans une limite maximale de trente (30) minutes, peut être proposée si nécessaire dans le cadre du périmètre initial de la mission.

#### **5. Conditions de transmission documentaire**

Le client s'engage à transmettre l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de la mission via un dossier documentaire partagé par le client, notamment via Google Drive ou toute solution sécurisée équivalente.

Les documents ainsi que le questionnaire de cadrage complété doivent être transmis au minimum soixante-douze (72) heures ouvrées avant l'entretien d'immersion stratégique.

Tout envoi tardif pourra ne pas être intégré à l'analyse et pourra entraîner le report du rendez-vous.

Afin de garantir un travail efficace et pertinent, le client s'engage à limiter les documents transmis aux éléments essentiels et structurants liés à la mission.

## **6. Conditions financières**

Les prestations de diagnostics stratégiques sont facturée à partir de 5 000 € HT selon le périmètre défini.

Les missions stratégiques sur mesure et accompagnements terrain sont facturés à partir de 10 000 € HT selon le périmètre, les territoires concernés, le niveau de complexité et les besoins opérationnels identifiés et défini.

Les tarifs sont exprimés hors taxes.

La TVA applicable est déterminée conformément à la réglementation fiscale française et internationale en vigueur au moment de la facturation ainsi qu'au lieu d'établissement du client.

Les frais annexes éventuels liés notamment aux déplacements, transports, hébergement, réservations ou contraintes logistiques spécifiques font l'objet d'une facturation complémentaire précisée dans le devis.

## **7. Modalités de paiement**

Diagnostics stratégiques :

- règlement intégral à la commande ;
- **le paiement déclenche officiellement le démarrage de la mission ;**
- paiement exclusivement par virement bancaire.

Missions stratégiques sur mesure et accompagnements terrain :

- 75 % du montant total exigibles à la signature du devis ;
- solde exigible à la restitution finale de la mission ;
- paiement exclusivement par virement bancaire.

## **8. Déplacements et missions terrain**

Les missions terrain peuvent nécessiter des déplacements nationaux ou internationaux.

**Toute mission terrain internationale implique une durée minimale de quatre (4) jours sur place, hors temps de transport.**

Les frais liés notamment au transport, à l'hébergement, aux déplacements locaux ou aux contraintes logistiques spécifiques font l'objet d'une facturation distincte précisée dans le devis.

## **9. Obligations et responsabilités**

**YOMBZ intervient exclusivement dans le cadre d'une obligation de moyens.**

Les analyses, recommandations, restitutions et orientations stratégiques fournies par YOMBZ constituent des éléments d'aide à la décision.

Les décisions finales, arbitrages opérationnels, engagements financiers, investissements, partenariats ou choix stratégiques demeurent sous la responsabilité exclusive du client et de ses dirigeants.

## **10. Conformité, éthique et vigilance**

Le client s'engage à respecter l'ensemble des réglementations applicables en matière de conformité, de lutte contre la corruption, de lutte contre le blanchiment de capitaux, de conformité bancaire et financière ainsi que toute réglementation nationale ou internationale applicable dans le cadre de ses activités.

**YOMBZ se réserve le droit de refuser, suspendre ou interrompre toute mission en cas de risque juridique, réglementaire, réputationnel ou de non-conformité identifié dans le cadre des échanges, des opérations envisagées ou des partenaires impliqués.**

## **11. Confidentialité**

YOMBZ s'engage à traiter de manière strictement confidentielle l'ensemble des informations, documents, données et échanges transmis dans le cadre des missions réalisées.

Cette obligation de confidentialité demeure applicable pendant toute la durée de la mission ainsi qu'après son terme.

## **12. Propriété intellectuelle**

Les méthodologies, analyses, supports, outils, grilles d'évaluation, documents de restitution, contenus stratégiques et livrables transmis par YOMBZ demeurent sa propriété intellectuelle exclusive sauf mention contraire expresse.

Toute reproduction, diffusion, transmission, exploitation ou réutilisation partielle ou totale sans autorisation écrite préalable est interdite.

## **13. Report, annulation et interruption**

Toute demande de report ou d'annulation devra être formulée par écrit dans les meilleurs délais.

En cas :

- de transmission tardive des documents ;
- d'indisponibilité du client ;
- de modification importante du périmètre ;
- ou de non coopération du client,

**YOMBZ se réserve le droit de reporter la mission ou d'adapter le calendrier d'intervention.**

Toute prestation engagée ou débutée demeure due.

#### **14. Validité des devis**

Sauf mention contraire, les devis émis par YOMBZ demeurent valables pendant une durée de trente (30) jours calendaires à compter de leur date d'émission.

#### **15. Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable préalable.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents du ressort du siège social de YOMBZ seront seuls compétents.